

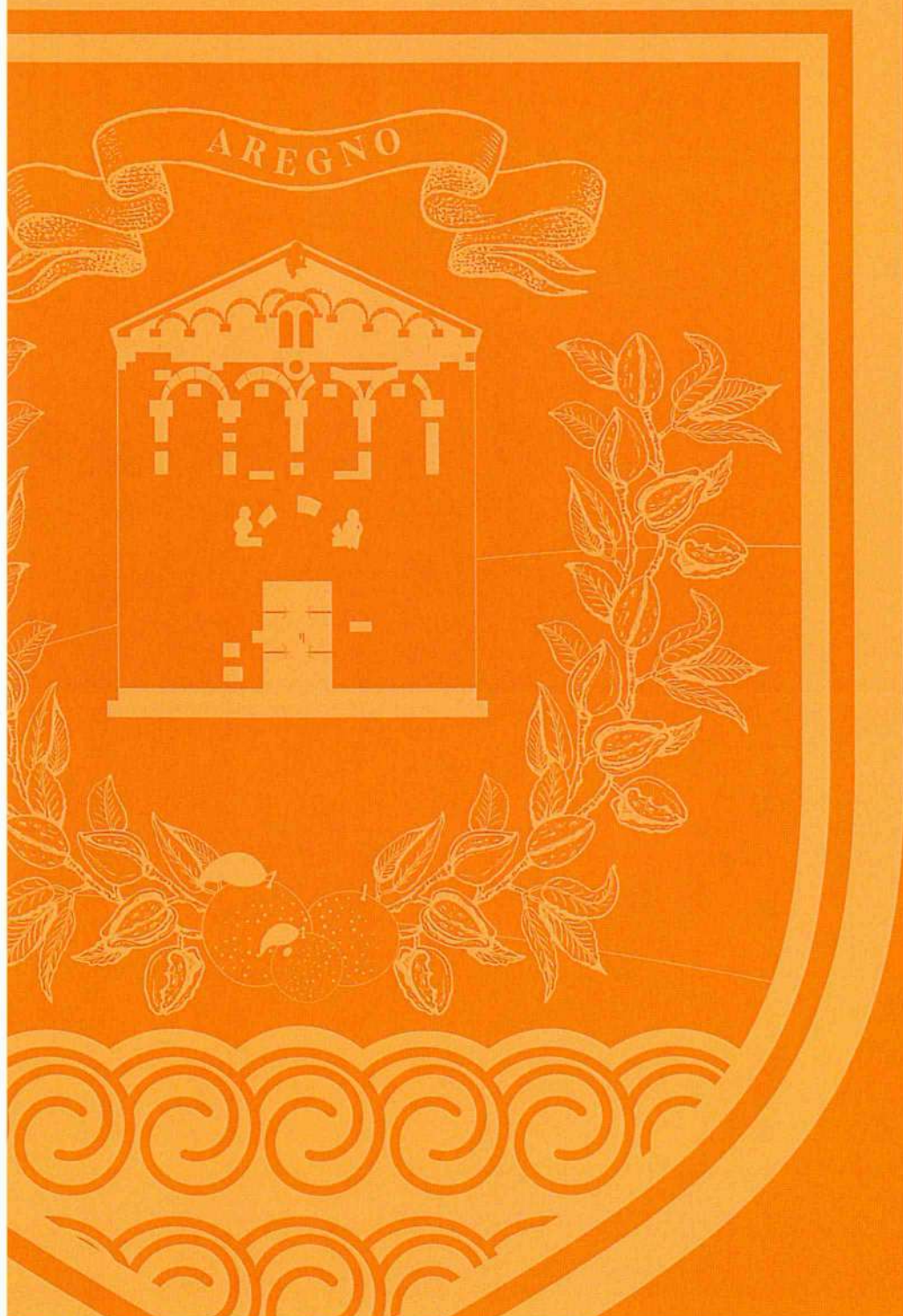
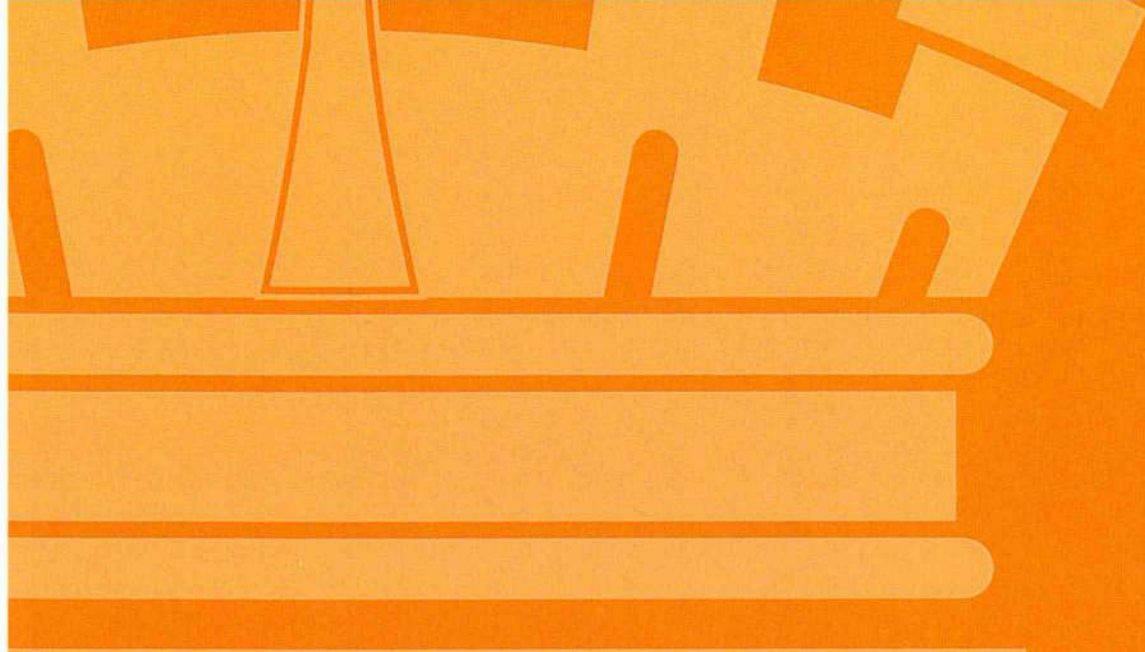
NUTIZIALE

D'AREGNO

01 | 2026

www.la-mairie.com/aregno

BULLETIN MUNICIPALE
D'AREGNO





ÉDITO Du Maire

Cari Arigninchi, Chers amis,
Nous voici rentrés depuis peu dans une nouvelle année, et, comme j'ai toujours eu pour coutume de faire, j'ai grand bonheur à vous écrire afin de vous souhaiter le plus naturellement, le plus sincèrement, une bonne et heureuse année 2026, qui, je l'espère réellement, sera empreinte de joie, réussite et synonyme d'une excellente santé pour vous, vos familles respectives, et en somme, l'ensemble des êtres qui vous sont chers, et ce tout au long de cette année, à tous moments.

L'amour que nous portons à nos proches, la bienveillance que nous observons pour notre prochain sont des sentiments, des actes, que nous nous devons de pérenniser, de consolider à l'occasion de ce nouvel an. In fine, cela doit représenter notre effort collectif afin de ne vivre que des instants fabuleux, inoubliables.

Que cette année 2026 ne puisse vous apporter que joie et bonheur, c'est bien évidemment tout ce que je vous souhaite, tout ce que je nous souhaite.

Je voudrais, en outre, avoir une pensée toute particulière pour toutes les familles qui de près ou de loin ont été touchées par des moments douloureux et les assurer de mon soutien.

Regardant notre commune, vous avez pu le constater au cours de l'année que nous venons tout juste de terminer, j'ai énormément communiqué au sein des différents supports mis à ma disposition, réseaux sociaux, presse locale, car nous avons fortement investis, un travail considérable, a, nouvellement, été exécuté.

Des dossiers importants, des projets, encore et toujours, structurants, pour notre village ont, ainsi, été avancés, réalisés, avec la force et le sérieux qui caractérisent notre équipe, cette même équipe qui, sous l'impulsion que j'ai instaurée au lendemain de notre installation, n'a de cesse de vous servir quotidiennement.

C'est donc avec cette même ténacité que nous abordons cette nouvelle année qui, comme vous le savez, verra la prochaine échéance municipale se dérouler au cours du premier trimestre.

Le développement d'Aregnu, le dynamisme d'Aregnu, l'attractivité d'Aregnu, la gestion administrative et financière rigoureuse d'Aregnu, la professionnalisation d'Aregnu, voici ce que j'ai pu apporter à notre si belle commune avec l'équipe qui m'entoure.

Pour ma part, la volonté qui m'anime depuis dorénavant dix années, l'engagement pour notre bien commun que j'honore dès lors que j'ai eu la satisfaction de devenir votre Maire, le travail que je dispense à chaque instant, demeurent identiques comme au premier jour, avec sérieux et détermination.

Je continuerai, par conséquent, l'engagement qui est le mien, avec la vision pour notre village, qui me guide, pour notre avenir.

Les prochains jours, les prochaines semaines, seront pour moi l'occasion de venir à votre rencontre, afin de vous annoncer mes intentions, pour le futur, pour notre futur.

Bien amicalement.

Pace è salute à tutti.

Le Maire, David CALASSA.

RÉALISATIONS TRAVAGLI FATTI IN 2025 DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Réouverture des sentiers

C'était une de nos volontés, en structurant notre service technique, que de procéder à la réouverture de sentiers devenus inaccessibles depuis des décennies.

Ce formidable travail qui profitera au plus grand nombre a débuté par l'accomplissement des sentiers de l'Achja santina, E gorghjiccie et celui de Torre, avec pas moins de plus de 3 km rendus praticables.

Une très belle chose qui siéra aux promeneurs, randonneurs, amoureux de la nature, désireux d'arpenter et de découvrir le territoire communal.

Le Maire profite de l'occasion pour féliciter nos deux agents pour le remarquable travail accompli.



Le programme continuera dans les mois à venir.

Création du blason de la commune



Il était très important de permettre à la commune d'acquérir une identité visuelle qui représente notre magnifique territoire.

Nous n'en avons jamais eu, c'est pourquoi le Maire a tenu, au cours des dernières semaines, à commander auprès d'une société la réalisation de notre blason communal.

Reprenant tout ce qui nous symbolise : notre belle chapelle de la Trinité, le terroir avec les amandes et les oranges, puis notre beau littoral avec la mer, voici ce qui représentera la mairie lorsqu'elle communiquera désormais.



Nous sommes très fiers de cette réalisation dont nous étions totalement dépourvus et qui restera pour toujours synonyme de fort caractère identitaire.

Réfection des ruelles de la « Culumbaghja » et « U fondu »

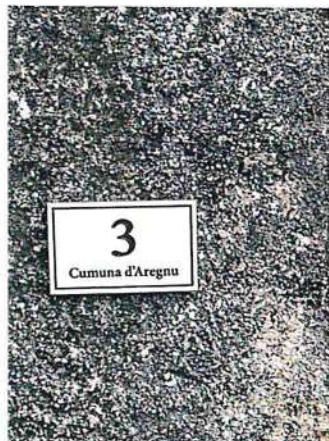
La réception du chantier de réfection des ruelles de la « Culumbaghja » et « U fondu » s'est tenue fin juillet 2025 dont la réalisation faisant partie intégrante du programme de réhabilitation totale de l'ensemble de nos ruelles.

Ce sont ainsi quelques **50 000 €** qui ont été investis par la commune pour la faisabilité de ce projet.



RÉALISATIONS TRAVAGLI FATTI IN 2025 DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Réalisation de la base d'adresse locale en langue Corse.



Cette démarche ayant pour but de répondre à la normalisation des adresses nationales à travers la création d'une Base Adresse Locale suivant la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (Loi 3DS), est à présent terminée.

Cette dénomination effectuée entièrement en langue Corse, témoigne de la volonté clairement affichée par le conseil municipal dès lors que nous avons entamé ce projet.

De ce fait, ce ne sont pas moins de 34 plaques de nom de voies qui ont été implantées, en complément de ce qui avait déjà été réalisé



au titre de la toponymie, ainsi que 414 plaques de numéros de propriété qui ont été changées afin d'apporter une parfaite harmonisation.

Par ailleurs, je vous informe que la remise des attestations de domicile, par courrier, est en cours d'achèvement.

Ce dossier aura nécessité la budgétisation d'une enveloppe financière globale d'un montant de 31 770, 84 € TTC.

La SARL U Pichjulellu a été chargée de l'état des lieux et du référencement de l'adressage communal, et la société RDC20 de la partie réalisation/pose des plaques.

Au-delà de l'effectivité de la Base Adresse Locale, c'est une nouvelle étape importante de concrétisée pour la mise en valeur de notre patrimoine culturel.

Réalisation d'une esplanade aux abords du monument aux morts

Au cours de la commémoration du 11 novembre, réalisée sur la nouvelle esplanade au pied du monument aux morts, nous avons eu le plaisir — entourés des anciens combattants et du conseil municipal — de retrouver la population.

Effectuée de manière harmonieuse avec l'existant, nous avons tenu, de par cette réalisation, à apporter une quiétude supplémentaire à cet endroit où recueillement et mise à l'honneur sont à observer.



RÉALISATIONS TRAVAGLII FATTI IN 2025 DE L'ANNÉE ÉCOULÉE



Création d'une aire de jeux pour enfants et de trottoirs.



Quelle joie de pouvoir enfin vous annoncer la fin des travaux concernant la création d'une aire de jeux pour enfants, agrémentée de trottoirs dans le but de sécuriser son accès pour le cheminement des piétons.

Nous n'en disposions nullement, cette carence a, par conséquent, été levée.

C'était une de nos désirs que de répondre à un besoin fondamental, de doter notre commune d'un espace dédié à nos plus jeunes, ceci est, dès lors, chose faite, et nous pouvons collectivement, nous en féliciter.

Cette opération, à fort caractère social, voit le jour après de très nombreux mois de réflexion sur l'endroit d'implantation à retenir, et quoi de mieux que d'avoir concrétisé cet aménagement en plein centre de notre village, en contiguïté de nos commerces de proximité. Un véritable cœur de vie est en passe d'être créé, et nous nous en réjouissons.

Je tiens, naturellement, à féliciter les entreprises qui nous ont accompagné dans ce dossier aussi bien dans sa conception, en l'espèce **la société Urbaninea** que dans sa réalisation, à savoir, les sociétés **L'Atelier du métal, Maestria** et **Urba 20**, et à les remercier d'avoir su prendre en considération nos exigences.

Le remarquable aboutissement de ce projet témoigne de son sérieux, et il est à noter que pour s'accomplir un montant total des dépenses, engagé en totalité par la commune, s'est porté à **71 940,20 € TTC**.

La réussite de ce projet demeure une très grande satisfaction, que je souhaitais vous partager, faisant partie intégrante de notre fabuleux développement observé ces dernières années et de l'embellissement certain de notre belle commune.

Ce lieu est d'ores et déjà propriété de nos enfants.



RÉALISATIONS TRAVAGLII FATTI IN 2025 DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Réfection de la ruelle stretta di a vechja posta.

À l'instar de la réception de la réalisation relative à l'aire de jeux créée, nous nous félicitons de vous présenter le résultat



des travaux que nous avons entrepris au titre du programme de réfection de l'ensemble des ruelles, que j'avais proposé à mon conseil municipal, avec notre dernière intervention prodiguée sur la totalité de la ruelle dite de l'ancienne poste, récemment renommée stretta di a vechja posta.

De par cette opération, qui aura nécessité 6 semaines de travaux et la mobilisation d'une enveloppe financière, ingénierie comprise, de 91 760 € TTC entièrement assumée par la



commune, c'est désormais le programme global de réfection des ruelles qui est terminé, et qui aura connu une immense réussite.

Protection sociale complémentaire

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale, initiée par l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021, place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux.

Afin de permettre à l'ensemble des collectivités affiliées au CDG2B de bénéficier de dispositifs de PSC mutualisés, le CDG a lancé une consultation en 2024 pour le risque prévoyance visant à proposer une convention de participation dès 2026.

La commune d'Aregno, par le biais d'une délibération, a souhaité participer au financement des contrats souscrits par les agents dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG2B à hauteur de 20 euros mensuels par agent pour le risque prévoyance.

Eclairage public

Comme annoncé dans la précédente édition, le diagnostic de notre parc d'éclairage public a été réalisé par la société Process Environnement.

Les conclusions rendues nous ont permis de publier un avis d'appel à la concurrence en date du 19 novembre 2025 avec une date de remise des plis au 12 janvier.

Cette mise en concurrence nous permettra d'engager très prochainement les travaux que nous projetons.

A l'issue de la procédure, nous engagerons très rapidement les travaux projetés.

RÉALISATIONS TRAVAGLI FATTI IN 2025 DE L'ANNÉE ÉCOULÉE



Nouvelle mairie

Face aux difficultés techniques et financières du précédent dossier, le conseil municipal a acté le maintien de l'opération de création d'une nouvelle mairie en s'appuyant sur un tout nouveau projet en surélévation du bâtiment accueillant la cantine scolaire, parcelle C 341.

Pour ce faire, et pour la faisabilité de ce dossier, la commune a dû recourir à une assistance technique en se rapprochant d'un cabinet d'architecte.

Ces travaux, commandés auprès d'un architecte, ont pour effet d'apporter une maîtrise en matière technique de sorte d'établir un projet définitif incluant les études préliminaires, les études d'avant-projet, le dépôt du permis de construire, dans sa phase 1, en tranche ferme.

La phase 2, tranche conditionnelle à l'obtention du permis de construire d'une part puis au financement de l'opération d'autre part, sera consacrée à la réalisation du projet comprenant : l'étude du projet, de dossier de consultation des entreprises, la direction de l'exécution des travaux et l'assistance aux opérations de réception.

Après consultation auprès d'Isabelle Fanet, architecte DPLG, une convention a été signée.

Le permis de construire est en cours d'instruction par le service compétent.

Les travaux eux devraient démarrés en septembre prochain.

Délimitation du domaine public maritime Aregno plage

Les différentes procédures intentées à l'encontre de la commune, notamment pour ce qui concerne un établissement de plage, depuis l'année 2022, ont eu pour cause de contraindre l'Etat à procéder à la délimitation de son domaine public maritime au sein même de la plage d'Aregno.

Nonobstant un avis défavorable du Maire, par arrêté préfectoral pris en date du 24 novembre 2025, le Préfet a donc communiqué sa décision quant au tracé qui sera à présent positionné sur notre plage.

La municipalité, qui n'a cessé de défendre les intérêts de la commune dans cette affaire au travers de très nombreuses réunions de travail, continuera ses efforts afin de faire valoir sa position.

Récupération de vitrines pour l'église Sant Antone Abbate

Sous l'égide de Laetizia Castellani et Pascal Carloltti, deux vitrines lumineuses, qui ont été positionnées au niveau de l'entrée de l'église Sant Antoine Abbate, ont été récupérées au musée du fort Charlet de Calvi en partenariat avec la Collectivité de Corse que nous remercions pour leur contribution, ainsi que Sarah Le Berre Albertini, cheffe du service conservation/restauration du patrimoine mobilier, Jean Charles Ciavatti et Michel-Edouard Nigaglioni du service inventaire pour leurs conseils avisés.

Ce sont ainsi des outils qui nous serviront très prochainement à exposer un certain nombre d'effets et d'objets liturgiques appartenant à notre commune.

Une très belle opportunité que nous avons su saisir

TRAVAUX ET TRAVAGLII È STUDI ÉTUDE EN COURS

Local communal sis lieu-dit U Cannone

Ce local, sis lieu-dit U Cannone, propriété communale, se retrouve actuellement libre de toute utilisation et doit être entièrement réhabilité dans le but de lui attribuer une nouvelle vocation.

Cette opération, à fort caractère social et économique, permettra d'accueillir une activité artisanale ou commerciale supplémentaire sur la commune, ce qui est dans le droit fil de la politique voulue et instaurée par l'équipe municipale depuis sa prise de fonction en 2020.

Pour la faisabilité de ce dossier, la commune se doit de recourir à la commande de travaux envers un cabinet d'architecte afin d'entrevoir toutes les possibilités afférentes notamment à la superficie disponible et, in fine, d'optimiser l'espace.

Ces travaux auront pour effet d'apporter une maîtrise en matière technique de sorte à établir un projet définitif incluant, les études d'avant-projet ainsi que le dépôt d'autorisation d'urbanisme, accompagné d'un estimatif des travaux à effectuer.

Site internet

La commune dispose actuellement d'un bulletin municipal annuel, et ce depuis sa création en janvier 2017, et utilise également les réseaux sociaux afin de tenir informé les administrés des différentes informations inhérentes à la vie de la municipalité.

Néanmoins, afin de répondre au mieux aux besoins dans un contexte réglementaire en perpétuel remaniement et de proposer des solutions basées sur des technologies innovantes dans le but de pouvoir apporter toujours plus d'informations à la population, il devient donc indéniable que la création d'un site internet s'impose.

Pour ce faire, la société **LES EDITIONS CORSES**, spécialisée dans ce domaine, a été consultée afin d'établir une proposition, aussi bien technique que tarifaire, répondant ainsi à la réalité d'une commune comme Aregno pour la finalisation d'un tel acquêt. L'offre formulée par la **SARL LES EDITIONS CORSES** faisant apparaître un montant des dépenses portées à **3 890 € Hors Taxes, soit 4 668 € T.T.C.**

Revêtement arbre Piazza Sant Antone Abbate

Dans la continuité de la réhabilitation de la piazza Sant'Antone Abbate et faisant suite à la plantation d'arbres type lilas des indes intervenu précédemment, il convient de procéder au traitement du revêtement entourant ces végétaux.

Ce traitement, à base de résine, a pour propriété d'être drainant et favorisera donc l'alimentation en eau des arbres. De plus cette gomme est résistante aux agressions chimiques dues aux déjections animales, et sécurisera le cheminement des piétons notamment pour d'éventuels risques de chute.

Une estimation des dépenses à entreprendre a été commandée auprès de l'entreprise **Urba 20** laquelle a remis un devis d'un montant de **6 033 € Hors taxes, soit 6 636.30 TTC.**

TRAVAUX ET TRAVAGLII È STUDI ÉTUDE EN COURS

Deuxième appartement communal

Dans le cadre du projet de création d'une nouvelle mairie, le local actuel, aura pour vocation de devenir, une fois le nouveau bâtiment construit, un appartement communal.

Cette opération permettra d'accueillir une famille de manière pérenne, portant ainsi à

2 le nombre de logements que la commune détiendra en location à loyer très modéré.

Pour la faisabilité de ce dossier, la commune se doit de recourir à la commande de travaux envers un cabinet d'architecte.

Après consultation auprès de Paul Franceschi, architecte DPLG, une convention a été signée. L'avant-projet est en cours d'élaboration.

Marquage au sol

Une remise en conformité de la signalisation, sur différentes zones du territoire communal, est nécessaire, en rénovant et en rendant plus visible les marquages au sol, afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons.

Une estimation des dépenses à réaliser a été opérée par la **Société CODIVEP, dûment mandatée par la commune à cet effet**, laquelle retient un **montant hors taxes de 4 543.50 €, soit 4 997.85 € T.T.C**

Circulation entrée du centre-bourg

La perspective d'un projet d'aménagement en sens unique de l'entrée menant au centre bourg de la commune est envisagé par la municipalité.

Une telle exécution viserait à rendre le cheminement des automobilistes et des piétons de manière plus sereine et adaptée eu égard à la configuration des voies existantes.

Pour se faire, et ce devant s'effectuer en amont, le recours aux travaux sera nécessaire en

comprenant l'implantation de trottoirs ainsi que la réalisation d'un marquage au sol, agrémenté de panneaux de signalisation.

Aussi, afin d'étudier la faisabilité du dossier, la commune a décidé de s'attacher les services d'un bureau d'étude qui aura pour but de remettre un avant-projet chiffré et défini, en fonction de ce réclamé.

Une proposition tarifaire effectuée par la **société Bureau d'Etude Insulaire (BEI)** porte la dépense à **5 000€ Hors taxes, soit 6 150€ TTC**

Changement porte de la Casazza

Le remplacement de la porte de la confrérie de l'église Sant Antone Abbate, qui se trouve depuis un certain temps très abimés est devenu indispensable.

Afin de remédier à cela un estimatif des travaux à réaliser a été commandé auprès de la **menuiserie Savelli**, faisant apparaître un montant de dépenses à entreprendre de **4 100 € hors taxes**, pour la réalisation d'une porte en bois exotique sur cadre à panneaux avec serrure 3 points et barre de seuil en aluminium.

VIVRE À CAMPÀ IN AREGNO AREGNO

CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL

Je me réjouis que ce concours lancé il y a de cela 3 années prenne de plus en plus d'ampleur.

Cette année le nombre de participant a augmenté, ce qui apporte un intérêt supplémentaire à cette symbolique que nous avons bien voulu instaurer.

La magie a opéré et opère toujours, et je voudrais remercier et féliciter l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de cette édition 2025.

Au terme d'une délibération rondement menée le jury a donc pu délibérer et octroyé le podium suivant, pour les candidats ayant gagné, conséquemment, un lot offert par la mairie :

- 1er lot : Odette Mariani

- 2ème lot : Valérie Maltese

- 3ème lot ex aequo : Amélie Carlotti ainsi qu'Angie et Bonnie Montella

Encore félicitations à toutes et tous et à l'année prochaine.



VIVRE À CAMPÀ IN AREGNU AREGNO

Fête de la Saint Antoine Célébration par son Eminence François-Xavier Bustillo

Quelle journée mémorable nous avons vécu !!

Quelle fierté d'avoir reçu autant de personnes !!

Chi Paese !!

La célébration de saint Antoine, saint patron de notre village, a connu comme toujours beaucoup de ferveur.

Cette année l'effervescence était encore plus importante avec la présence exceptionnelle de son éminence, le cardinal François-Xavier Bustillo, que je remercie une nouvelle fois de nous avoir accompagné en ce jour si important pour notre communauté et de nous avoir offert cette fabuleuse homélie.

Nous avons prouvé, une fois de plus collectivement, que l'union de toutes nos forces qui œuvrent de façon désintéressée, ou plutôt, intéressées par la mise en valeur de tout notre village, lorsqu'elle s'active, fait toujours sensation.

Je voudrais par ce message remercier vivement toutes les personnes, sans exception, qui ont contribué à la réalisation de cette journée fabuleuse, de la préparation de l'église à celle de la salle polyvalente et de notre village.

Rendre un hommage appuyé à notre confrérie d'Aregno, son prier, tous nos confrères, qui ont mis énormément de cœur en la préparation de cet événement, avec un résultat magnifique.

Remercier également les confréries de Curbara, Lavatoghju, Muru pour nous avoir fait l'honneur de nous entourer et nous faire profiter de leurs chants.

Et enfin merci au Père Marie Jean pour son accompagnement.

Quelle fierté en tant que Maire de faire découvrir ou redécouvrir son village de cette façon.

Chi Paese !!



Création d'un nouveau service d'aide aux devoirs pour nos enfants.

Il y a de cela quelques mois nous entreprenons un travail, avec mon adjointe déléguée aux affaires scolaires Laetizia Castellani, afin que nous puissions proposer un nouveau service d'aide aux devoirs pour nos enfants âgés de 6 à 8 ans.

Aussi, j'ai le plaisir de vous annoncer que ceci est d'ores et déjà opérationnel depuis fin novembre de cette même année, les mercredis matin, où la commune travaille donc de concert avec l'association PAJE basée à l'Île Rousse, dont je souligne ici le sérieux et les remercie pour leur concours.



VIVRE À CAMPÀ IN AREGNU AREGNO

Cette collaboration vise à apporter un service supplémentaire à notre population dans l'optique d'être toujours plus proches des préoccupations premières de nos administrés, à savoir, l'éducation de leurs enfants.

Je suis d'autant plus satisfait car cela est une première pour notre commune, ce service n'ayant jamais été mis en place, et il en appellera, assurément, d'autres à l'avenir.

Loto de la confrérie



Nous étions nombreux, très nombreux, rassemblés autour de notre confrérie dimanche dernier au sein de notre magnifique salle polyvalente, à l'occasion d'un loto organisé, avec brio, par les membres de notre confrérie.

Je voudrais féliciter l'ensemble des personnes investies dans l'opérationnel de cette belle confrérie, prier, sous-prier et membres actifs, qui ont oeuvré pour que cette journée soit réussie.

Remercier également les commerçants qui, en très grand nombre, ont fait preuve une nouvelle fois d'un très bel élan de solidarité.

Une commune ô combien dynamique comme la nôtre, se doit d'être en parfaite symbiose avec le monde associatif, et c'est ce que j'ai toujours souhaité et réalisé, dans l'intérêt commun.

Ateliers bien-être

Des ateliers bien-être et psychosocial ont été proposés et offerts par la collectivité en partenariat avec l'association per Tutti et la Collectivité de Corse.

ATELIERS SOCIO-ESTHETIQUE

Se permettre une petite parenthèse « bien être » où on prend le temps de s'occuper de soi peut permettre d'améliorer son image et de se ressourcer.

Les ateliers permettent d'établir un lien social, d'apprendre à se connaître et se reconnaître dans le regard d'autrui et favoriser les échanges conviviaux en partageant les expériences. Ils permettent aussi de soulager les tensions physiques, psychologiques et sociales.

Lors de ces ateliers, l'apprentissage de différentes techniques permettent aux bénéficiaires de continuer à prendre soin d'eux en toute autonomie. Beauté des mains, soins du visage, auto réflexo...

ATELIER 1: La Mobilité
vendredi 21 mars 14h-16h
salle polyvalente à Aregno

Informations: 09.70.70.99.20

Gratuit

VIVRE À CAMPÀ IN AREGNU AREGNO

Festival Green Orizonte

La commune d'Aregno a eu le plaisir d'accueillir le festival Green Orizonte sur son territoire.

Green Orizonte est un festival qui incarne



l'expression d'une démarche collective, écologique, ouverte sur le monde et la Méditerranée.

C'est l'ambition d'un territoire qui se fixe un cap, se met en mouvement pour :

Développer notre capacité collective à

rendre nos activités régénératrices des richesses naturelles du territoire (mer, arrière-pays, montagne).

Opérer un changement en matière d'activités sportives, créatrices de mobilité douce : la randonnée, le vélo, le nautisme, etc.

Promouvoir et encourager la production et la transformation locales : agriculture, élevage, alimentation, cosmétique, artisanat.

Sensibiliser sur la gestion durable des déchets.

Éduquer le jeune public sur le développement durable et la biodiversité dans un esprit ludique et positif.

Sensibiliser aux écogestes la population locale et la clientèle touristique.

C'est dans cette perspective qu'un trail pour enfants, des balades en vélos et trottinettes, des ateliers culinaires et des ballades découvertes ont animés la commune une journée durant.

Ligue contre la Cancer

Un grand nombre de personnes s'étaient déplacées pour soutenir la Ligue contre le cancer de Balagne et sa résidente Mme Jeanine Maraninchi qui en partenariat avec la commune d'Aregno avait mis en place un après-midi divertissant.

La conférence de Monsieur POLI sur la « légende noire et la légende dorée de Napoléon » ainsi que le « KARAOKE » avec le duo « l'amichi » ont remporté un franc succès.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- Ceccaldi Barthelemy
- Negretti jeromine
- Munier Samantha
- Mancioffi Dominique
- Legué Pascal
- Anfriani toussaint
- Antonini serge
- Bastianelli Camille
- Marcelli Jean
- Andreani Antoine
- Callet Pauline

NAISSANCES

- Nackaerts Beneat Jules
- Mariani Sampieru
- Cerqueira Rato Jean-Joseph
- Flori Pierre Louis
- Thomas Malo
- Quilici Simon-Paul
- Castellani Felicia
- Dulondel Doyelle Auréle

MARIAGES

- Chatelain Gael et Leclerc Charlotte
- Valery Vincent et Baillieul Charlotte
- Puteaux louis et Tallon Emma
- Darleguy Thibault et Bertrand Mathilde
- Strazzanti Joseph et Doye Anne

PACS

- Negretti Antoine et Thereze Suzanne

LAURÉATS

Pour le baccalauréat :

- Tealdi Anaïs
- Becquet Tealdi Benjamin
- Tognini Mélina -mention AB

Pour le Diplôme national du brevet :

- Costa Ghjuva- mention TB
- Delavigne Enzo
- Spessivtzeff Jade- mention B
- Tealdi Livia- mention B
- Ilari Lena- mention AB
- Carli Baptiste -mention TB
- Carlotti Victoria- mention TB

À ce titre le maire et le conseil municipal tiennent à renouveler leurs félicitations aux lauréats ainsi qu'à leurs familles respectives.

URBANISME

Nombre de demande déposée en 2025

- Certificat d'urbanisme : 25
- Déclaration préalable : 15
- Permis de construire : 14
- **Total : 54**

INFOS PRATIQUES

Les services administratifs de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

7 piazza Sant Antone Abbate
20220 Aregno

Tél. : 04.95.61.70.34

Fax : 09.70.06.13.98

Mail : mairie.aregno@orange.fr

Mairie d'Aregno/Casa Cumuna d'Aregnu

L'agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

105 piazza Sant Antone Abbate
20220 Aregno

Tél. : 04.95.61.70.00

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Le Maire, David CALASSA

2^{ème} vice-président de la communauté
de communes Calvi-Balagne
Délégué au SIVU d'assainissement

ADJOINTS



Premier adjoint, Pierre NEGRETTI

Délégué au développement du littoral et à la gestion du domaine communal, au tourisme, à l'état civil, à la gestion du personnel communal ; Conseiller communautaire suppléant à la communauté de commune Calvi Balagne ; Membre de la commission urbanisme.



Deuxième adjoint, Frédéric FONDACCI

Délégué aux travaux publics, à l'urbanisme à la voirie communal et au cadastre ; Membre de la commission d'appel d'offre Membre de la commission urbanisme



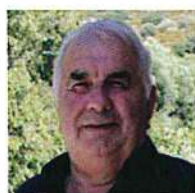
Troisième adjoint, Laetizia Castellani

Déléguée aux affaires culturelles, à l'environnement, aux affaires scolaires et au patrimoine ; Membre de la commission urbanisme ; Caisse des écoles



Quatrième adjoint, Elodie CARLOTTI

MUNICIPAUX



Jacques ANDREANI
Rattaché au quatrième adjoint

Commission de contrôle élection
CCAS
Commission urbanisme



Léon ANDREANI
Rattaché au troisième adjoint

Commission d'appel d'offre



Antoine-François ANFRIANI
Délégué au syndicat d'électrification,
rattaché au premier adjoint

Syndicat d'électrification
SIVOS
Commission urbanisme
Correspondant défense



Serge ANFRIANI
Rattaché au quatrième adjoint

SIVU
CCAS
Commission d'appel d'offre



Jean-Etienne ANTONINI
Rattaché au quatrième adjoint

CCAS
Commission d'appel d'offre



Joanne CARLI,
Présidente du SIVOS
Rattachée au troisième adjoint



Pascal CARLOTTI
Délégué au SIVU
Rattaché au deuxième adjoint

SIVU
Commission d'appel d'offre
Commission urbanisme



Nathalie CASTELLANI
Rattachée au troisième adjoint

SIVOS
Caisse des écoles
Commission urbanisme



François MARIANI
Rattaché au deuxième adjoint,

Syndicat d'électrification
CCAS
Commission d'appel d'offre
Commission urbanisme
Correspondant secours et sécurité

Le maire informe la population de la mise en place de permanences assurées par le maire et ses adjoints la première semaine de chaque mois. Les jours et horaires de réception du public sont consultables en mairie.